

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE TARN ET GARONNE

GRAND MONTAUBAN – COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SESSION ORDINAIRE
Séance du 23 mars 2017**

**DELIBERATION N° 40/ 3/2017 : CONTRAT DE VILLE - PROGRAMME D' ACTIONS 2017 :
PARTICIPATION FINANCIERE DU GRAND MONTAUBAN**

L'an deux mille dix-sept, le jeudi 23 mars à 17h00, les membres du Conseil Communautaire du Grand Montauban-Communauté d'Agglomération, se sont réunis dans la grande salle de l'Hôtel de Ville, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente, conformément à l'article L2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales, le 17 mars 2017.

Présents Titulaires : 37

Mesdames, Messieurs, Brigitte BAREGES, Alain ABADIE, Mathieu ALBERT, Danielle AMOUROUX, Danielle BEDOS, Maxime BERAUDO, Marie-Claude BERLY, Pierre BONNEFOUS, Marc BOURDONCLE, Nadine BOUVET, Nadia CHEKLIT, Didier CLAMENS, Thierry DEVILLE, Daniel DONADIO, Alain GABACH, Jean-François GARRIGUES, Jacques GAYRAL, José GONZALEZ, Paul GRAND, Annie GUILLOT, Jean-Louis IBRES, Francis LABRUYERE, Sophie LARAN, Pierre-Antoine LEVI, Christine MOLLIN, Christian MOULIS, Pauline MUGNIER, Paulette MULLER-DUPONT, Laurence PAGES, Bernard PAILLARES, Rodolphe PORTOLES, Valérie RABAULT, Bernadette SERIEYS, Monique VALAT, Thierry VIALON, Claude VIGOUROUX, Michel WEILL.

Absents ayant donné pouvoir : 6

Mesdames, Messieurs, Jean-Luc BUDOIA à Jean-François GARRIGUES, Aline CASTILLO à Pierre BONNEFOUS, Jean-Martial DEJEAN à Danielle AMOUROUX, Philippe FRANCOIS à Laurence PAGES, Christian PEREZ à Marie-Claude BERLY, Gaël TABARLY à Valérie RABAULT.

Absent Excusé : 1

Monsieur, Alain CRIVELLA.

Secrétaire de Séance : Monsieur Claude VIGOUROUX

**Madame Laurence PAGES donne lecture du rapport suivant :
Mesdames, Messieurs,**

Vu la délibération n° 66 du 24 juin 2015 portant approbation du Contrat Ville 2015/2020 du Grand Montauban,

Les objectifs du Contrat de Ville de Montauban visent à réduire les écarts entre les quartiers prioritaires et l'agglomération, à améliorer la vie quotidienne des habitants dans les quartiers, à prévenir les risques d'exclusion sociale et urbaine, à favoriser l'intégration des populations issues de l'immigration et à favoriser l'égalité des chances.

Les territoires concernés sont :

- Médiathèque / Chambord
- Cœur de ville

Un appel à projets a été lancé en novembre 2016. Tous les dossiers issus de cet appel à projets ont été examinés par les différents comités techniques thématiques et validés par le comité de pilotage.

Ainsi, les actions retenues du programme 2017 validé par les partenaires du Contrat de Ville, qui sont proposées sont les suivantes :

Tableau 1 : actions portées par les associations

OPERATION	MAITRISE D'OUVRAGE	Budget présenté par l'opérateur	Participation Grand Montauban
Adulte relais Salon de coiffure	Montauban Services	34 790 €	6 000 €
Adulte relais GUP	Montauban Services	46 732 €	9 500 €
Echange réciproque des savoirs	Le Pont Des Savoirs	28 601 €	3 000 €
Réussite éducative par l'accompagnement à la scolarité et primo-arrivants	Aide aux Familles des Travailleurs Migrants (AFTRAM)	45 450 €	5 500 €
Accompagnement à la scolarité et échange parents/enfants/école par vecteur culturel et socio-économique	Aide à une Meilleure Insertion Scolaire et Sociale (AMISS)	86 648 €	6 600 €
Atelier « Vitalité famille » et groupe d'échange Parents Professionnels	Aide à une Meilleure Insertion Scolaire et Sociale (AMISS)	10 067 €	750 €
Accompagnement à la scolarité	Accompagnement à la Scolarité des Elèves du Centre-ville (ASEC)	59 655 €	3 000 €
Prévention et accompagnement de l'exclusion scolaire	Accompagnement à la Scolarité des Elèves du Centre-ville (ASEC)	26 545 €	3 000 €
Prévention des conduites à risques	EPICE 82	10 000 €	3 000 €
Gazette de quartier	Le Pont des Savoirs	12 234 €	1 000 €
Cultures urbaines	Maison des Jeunes et de la culture (MJC)	18 500 €	1 000 €
Cafés citoyens	Maison des Jeunes et de la culture (MJC)	6 200 €	1 000 €
Ludothèque	Si T'Es Jeu	22 000 €	1 000 €
Accompagnement des victimes	Aide aux Victimes (AVIR 82)	78 750 €	2 000 €
Insertion et braderie	INSERVEST	207 140 €	6 000 €

Plateforme Mobilité	Montauban Services	165 543 €	6 000 €
En route vers l'emploi	Culture Parcours Langue Echange Savoir à Montauban (CPARLESMO)	29 265 €	5 000 €
En mouvement pour l'emploi	Bouger pour s'en sortir	86 800 €	2 500 €
Intégration Sociale et lutte contre les exclusions	Aide à une Meilleure Insertion Scolaire et Sociale (AMISS)	23 920 €	1 500 €
Formation linguistique	Aide aux Familles des Travailleurs Migrants (AFTRAM)	86 300 €	9 000 €
Accompagnement renforcé de 80 jeunes	Mission Locale de Tarn et Garonne	23 000 €	8 500 €
Dispositif local d'accompagnement (DLA)	Midi-Pyrénées Active (MPA)	4 000 €	2 000 €
TOTAL			86 850 €

Tableau 2 : actions portées par les services du Grand Montauban – Communauté d'agglomération

OPERATIONS	COÛT	Grand Montauban BP	FINANCEMENT	
			Grand Montauban Contrat Ville	Etat - CGET
Accompagnement à la scolarité (Centre social)	22 882 €	/	800 €	800 €
Evènement Santé en lien avec le CLS (DSU)	5 000 €	/	2 500 €	2 000 €
Insertion par le sport (DSJ)	27 600 €	20 600 €	/	7 000 €
Transport des jeunes (DSU)	1 500 €	/	750 €	750 €
Tes vacances à la carte (Sports et Jeunesse)	12 896 €	/	1 500 €	1 500 €
Engagement des jeunes (Sports et Jeunesse)	28 300 €	/	2 300 €	2 000 €
Conseil citoyen Cœur de ville (DSU)	2 500 €	/	1 250 €	1 250 €
Conseil citoyen Médiathèque Chambord (DSU)	5 000 €	/	1 250 €	1 500 €
Actions de prévention de la radicalisation (DSU)	10 000 €	/	5 000 €	5 000 €
Espace dynamique d'insertion (Centre social)	7 350 €	/	2 350 €	2 000 €
Etudes globales NPNRU (Habitat)	10 000 €	/	10 000 €	0 €
TOTAL		20 600 €	27 700 €	23 800 €

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de l'exercice en cours,

Au vu de ces éléments, et conformément à l'avis favorable de la Conférence des Vice-Présidents du 15 mars 2017, il vous est proposé de bien vouloir :

- adopter les actions retenues du programme 2017 validé par les partenaires du Contrat de Ville,
- accepter de participer au financement des actions 2017, telles que présentées ci-dessus,

- autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer l'ensemble des documents se rapportant à l'objet de la présente délibération.

Entendu le présent exposé,

Après en avoir délibéré,

Le conseil communautaire décide :

- d'adopter les actions retenues du programme 2017 validé par les partenaires du Contrat de Ville,
- d'accepter de participer au financement des actions 2017, telles que présentées ci-dessus,
- d'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à signer l'ensemble des documents se rapportant à l'objet de la présente délibération.

ADOPTÉE PAR 42 VOIX POUR, 0 VOIX CONTRE ET ABSTENTION : 1.

La Présidente certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de TOULOUSE dans un délai de deux mois à compter :

De sa transmission en Préfecture le :

2 8 MARS 2017

De sa publication le :

2 8 MARS 2017

et/ou notification le :

Pour extrait certifié conforme,

Montauban, le 24 mars 2017

La Présidente,
Brigitte BAREGES

